

■ **Coopérative de constructions rurales (CCR)**, à Hauterive (FR), CH-217-1000676-4, assistance mutuelle de ses membres par une action commune sous forme de prestations de travail, etc. (FOSC du 09.08.2005, p. 6). Mesot Stéphane n'est plus vice-président, sa signature est radiée. Kohli Christoph, sans signature inscrit, n'est plus membre du comité. Cudré-Mauroux Christophe, d'Autigny, à Autigny, est nommé vice-président, avec signature collective à deux. Duruz Francis, de Murist, à Murist, est nommé membre du comité, sans signature.

Journal no 2173 du 15.05.2007
(03940992 / CH-217.1.000.676-4)